

Le bruit au cabinet dentaire **mieux connaître, agir et prévenir, pour tous**

FICHE REPÈRE



*On se protège les yeux, les voies respiratoires, les mains ...
mais jamais les oreilles. »*

Pourtant, les chirurgiens-dentistes sont exposés quotidiennement à des niveaux sonores qui peuvent altérer leur audition.



Le sujet **en 6 questions-clés**

Le bruit : de quoi parle-t-on ? [page 1](#)

Comment fonctionne l'audition ? [page 2](#)

Pourquoi s'y intéresser au cabinet dentaire ? [page 3](#)

Quelles obligations en tant que praticien-employeur ? [page 3](#)

Comment agir concrètement au cabinet ? [page 4](#)

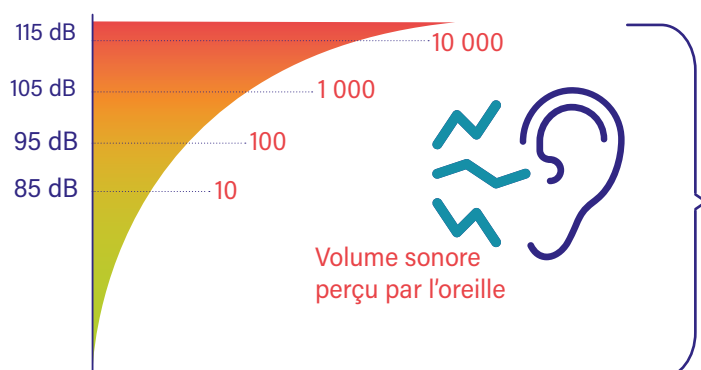
Le bruit : de quoi parle-t-on ?

Le bruit correspond à un ensemble de sons sans organisation harmonique.

L'intensité sonore, mesurée en décibels (dB), est l'indicateur utilisé pour évaluer les risques pour l'audition.

Plus le niveau en dB augmente,
plus le risque est important,
même sur un temps court.

Échelle logarithmique



Lorsqu'un son **augmente de 10 dB**, son intensité physique (c'est-à-dire reçue au niveau de l'oreille) est **multipliée par 10**.

Comment fonctionne l'audition ?

Le son est une vibration transmise jusqu'à l'oreille interne, où des cellules ciliées convertissent ces signaux en messages nerveux.

Ces cellules, une fois endommagées par des bruits intenses ou répétés, **ne se régénèrent pas**, au même titre que les dents. Ce qui peut entraîner des troubles auditifs pouvant devenir irréversibles.

Quels effets sur la santé ?

- Acouphènes
- Baisse de l'audition (presbycousie aggravée ou précoce)
- Seuil de tolérance au bruit anormalement bas (hyperacousie)
- Fatigue auditive (perte temporaire, pouvant accélérer une déficience auditive sur le long terme)
- Surdit 

Les symptômes qui peuvent  tre ressentis apr s une exposition :

- Bourdonnements ou sifflements (acouph nes transitoires)
- Impression d'oreille « cotonneuse »

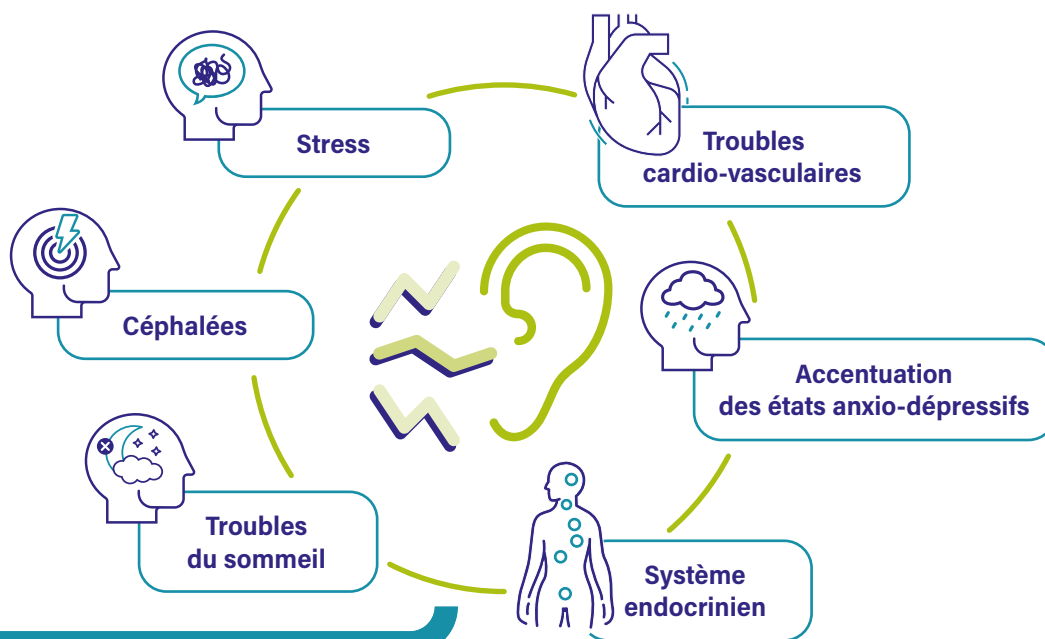
→ **S'ils persistent dans le temps (plus de 12h), il est n cessaire de consulter rapidement (ORL, urgences)**

Pour limiter les dommages,
il est pr f rable de ne pas d passer
les seuils/dur es suivants :

85 dB pendant 8 heures par jour
100 dB pendant 15 minutes par jour
120 dB pendant quelques secondes



Au-del  de l'effet direct sur la sant  auditive, le bruit impacte la **sant  de mani re plus globale** :



Pourquoi s'y intéresser **au cabinet dentaire** ?

En plus des expositions dans le cadre personnel, les chirurgiens-dentistes sont exposés sur leur lieu de travail.

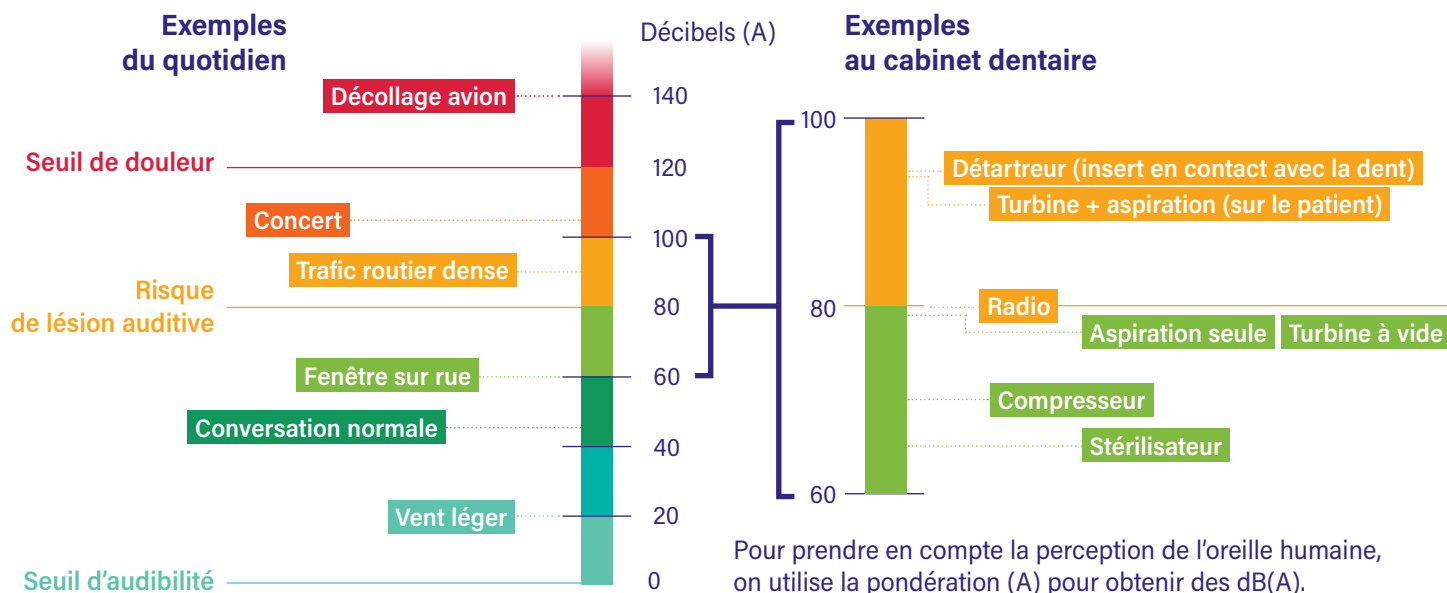
Au cabinet dentaire, l'**exposition cumulée** peut être élevée en raison :

- des instruments (turbines, détartreurs, compresseurs),
- des équipements périphériques (stérilisation, aspiration centrale),
- du bruit ambiant (accueil, salle d'attente, rue, téléphone, musique).

Au-delà de la gêne pour l'équipe dentaire, le bruit peut aussi impacter vos consultations. Source d'inconfort, il peut générer **du stress et de l'anxiété** pour les patients qui y sont sensibles et devenir une raison d'éviter une visite.



Niveaux sonores



Quelles obligations en tant que praticien-employeur ?

L'exposition au bruit est un **risque professionnel reconnu et encadré** par le Code du travail (articles R4431-1 à R4437-4). Les obligations concernent **tous les employeurs**, y compris en cabinet dentaire libéral avec salarié(s).

L'indispensable : évaluer le risque bruit

- Identifier les postes exposés, mesurer ou estimer l'exposition sonore.
- Intégrer ces éléments au **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)**.

À qui s'adresser ?

Votre Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST) peut vous aider à réaliser ce diagnostic.



Il est nécessaire de mettre à jour cette évaluation au moins chaque année ou lors de tout changement de matériel.

Comment agir concrètement au cabinet ?



1. Agir à la source (émission)

- Utiliser une pression minimale lors de l'utilisation des turbines et des contre-angles.
- Éviter les mouvements brusques ou saccadés pendant les procédures.
- Encourager une communication à voix basse dans les espaces de traitement.
- Régler le volume des appareils électroniques, comme les téléphones et les ordinateurs, à un niveau minimal.

Choisir du matériel moins bruyant lors des renouvellements (avec matériaux insonorisants, systèmes de pompage intelligents, turbines et contre-angles ultra silencieux).



2. Agir sur la propagation

- Placer le compresseur dans une pièce dédiée ou isolée.
- Penser aux tapis ou matériaux absorbants (plafond, mur, sol) dans les zones de résonance.
- Favoriser une séparation physique/phonique entre les différents espaces (accueil, salle de soins, pièce de stérilisation).
- Installer des joints d'étanchéité acoustique et des seuils de porte adaptés.



Objectif =
environnement
le plus calme
possible

Maintenance régulière du matériel

Par l'équipe :

- Vérifier souvent les turbines, contre-angles et pièces à main.
- Remplacer les roulements usés et lubrifier selon les conseils du fabricant.
- Nettoyer et désinfecter les aspirateurs et pompes à vide (l'accumulation de débris augmente le bruit).
- Inspecter les tuyaux et raccords pour trouver des fuites d'air, car elles peuvent causer des sifflements.

Faire appel à un technicien pour :

- Vérifier et ajuster la pression d'air des compresseurs pour diminuer le bruit.
- Remplacer les filtres à air si besoin.
- Contrôler l'équilibrage des pièces rotatives.

Équipement	Fréquence de maintenance
Turbines et contre-angles	Tous les 3 à 6 mois
Aspirateurs et pompes à vide	Tous les 6 mois
Compresseurs d'air	Tous les ans



3. Agir sur le temps d'exposition

- Veiller à bien raccrocher l'aspiration après chaque utilisation.
- Établir des zones « silencieuses » dédiées aux tâches administratives et aux conversations du personnel.
- Varier les soins en alternant soins bruyants/soins calmes dans une même journée.
- Privilégier des journées ne dépassant pas 8 heures dans un environnement excédant 85 dB.
- Éviter les journées continues à la suite : laisser des temps de récupération suffisants entre deux journées intenses.



4. Agir auprès de tous

- Sensibiliser toute l'équipe dentaire aux risques et aux solutions !
- Organiser des points d'équipe pour faire le bilan ensemble et convenir de moyens d'amélioration.
- Afficher et mettre à disposition de la documentation sur le sujet.
- **Réaliser un suivi individuel** (praticiens inclus).

Un suivi de l'audition est indispensable pour TOUS les professionnels exposés.



Un suivi régulier par un Service de Prévention et de Santé au Travail (SPST) reste la solution la plus adaptée.

Des tests auditifs gratuits en prévention sont aussi disponibles (l'Association Nationale de l'Audition propose un bon de dépistage gratuit chez un professionnel).

Vous n'avez ni symptômes ni douleurs ? Certains signes doivent tout de même vous alerter !



- Besoin d'augmenter le volume de la télévision ou de la musique.
- On vous dit que vous parlez fort.
- Difficulté à entendre en présence de bruit ambiant.
- Fatigue anormale en fin de journée.
- Vous faites souvent répéter vos interlocuteurs.

Si vous vous reconnaissez dans au moins 2 de ces signes, il est conseillé de réaliser un test auditif pour faire le point.



5. En dernier recours : les équipements de protection individuelle contre le bruit (EPICB)

À envisager seulement si le bruit reste élevé malgré les moyens mis en place, ou lors de certains actes particulièrement longs et bruyants.

Il en existe de différents types, en fonction des besoins et préférences : bouchons d'oreille, casques antibruit, systèmes filtrants modernes (réduction sélective des pics sonores).

Attention ! Ils nécessitent d'être bien utilisés (une bonne mise en place et un port continu) pour être efficaces.

Et si l'on souhaite créer une ambiance musicale ?

C'est une bonne idée car elle peut être appréciée à la fois par les équipes et par les patients.

Les points de vigilance :

- Installer un **système audio de qualité**, avec des haut-parleurs répartis dans les différentes zones du cabinet. Cela permettra de rester à un niveau modéré et ne pas être envahissant.
- Privilégier des **ambiances calmes/nature**, afin de ne pas rajouter une stimulation sonore en plus des instruments et outils utilisés.
- Veiller à définir **des temps sans musique** au cours de la journée afin de diminuer la durée d'exposition.

